



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....34

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame ORCEL

Délibération numéro :
2017/052

**Convention de partenariat
entre la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée
et la ville de Millau
pour la conduite de
l'inventaire du patrimoine**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : mercredi 5 avril 2017, que la
convocation du conseil avait été établie le
vendredi 24 mars 2017
Le Maire



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Christelle SUDRES BALTRONS pouvoir à Bérénice LACAN, Alain NAYRAC pouvoir à Claude CONDOMINES, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY pouvoir à Albine DALLE

ETAIT ABSENTE : Elodie PLATET,

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Accusé de réception

Reçu le - 7 AVR. 2017

Vu la convention cadre d'objectifs 2017-2019 entre la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Ville de Millau pour la connaissance et la diffusion du patrimoine de Millau,

Vu la délibération de la commission permanente de la Région Midi-Pyrénées n°15/04/04-01 du 2 avril 2015 approuvant les dispositifs de soutien régionaux simplifiés au secteur de la culture et notamment le dispositif de soutien à la connaissance du patrimoine culturel de Midi-Pyrénées,

Considérant que la Région la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Ville de Millau souhaitent établir une convention de partenariat pour l'inventaire du patrimoine pour les années 2017, 2018, 2019,

Considérant que la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'engage à apporter son soutien financier et technique pour la conduite de cette opération d'inventaire du patrimoine,

Considérant que la Ville de Millau s'engage à conduire l'opération d'inventaire du patrimoine conformément au Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques 2017 (CCST),

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission culture du 22 mars 2017 :

1. **D'APPROUVER** la poursuite de l'Inventaire du patrimoine,

2. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à demander une aide technique et financière à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et à signer tous les documents qui découlent de cette convention,
3. D'APPROUVER les termes de la convention à intervenir.

Les dépenses seront inscrites au budget 2017 : TS 149 –chapitre 011- nature 611 - fonction 324

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE







COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Nicolas LEFEVERE, Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame ORCEL

Délibération numéro :

2017/053

Musée de Millau :

Exposition

"Champs de bataille"

17 juin - 10 novembre 2017

ETAIENT EXCUSES : Christelle SUDRES BALTRONS pouvoir à Bérénice LACAN, Alain NAYRAC pouvoir à Claude CONDOMINES, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Nadine TUFFERY pouvoir à Albine DALLE

ETAIT ABSENTE : Elodie PLATET,

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Katia DEWAELE-TIXIER, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 5 avril 2017, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 24 mars 2017.
Le Maire



Accusé de réception

Reçu le **- 7 AVR. 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 2016/246 du 15 décembre 2016 portant budget principal de la Ville,

Considérant que le Musée de Millau souhaite présenter, du 17 juin au 10 novembre 2017, une exposition de photographies de Yan Morvan, intitulée Champs de bataille.

Considérant que cette exposition est l'aboutissement d'un travail monumental effectué, à partir de 2004 et durant dix années, par le photographe parti à la rencontre des champs de bataille où se sont affrontés les hommes de l'Antiquité à nos jours,

Considérant que l'encyclopédie ainsi réalisée de quatre cent vingt images de champs de bataille, accompagnées de notices historiques a donné lieu à une publication du groupe éditorial Libella, sous la marque Éditions Photosynthèses, en 2015.

Considérant que Le Musée de Millau s'est rapproché du photographe et des Éditions Photosynthèses pour organiser l'exposition qui comprend une sélection de quarante cinq photographies de champs de bataille qui ont jalonné l'Histoire de France depuis 1870,

Considérant que Le commissariat de l'exposition est assuré par Monsieur Marco Zappone, Directeur des Éditions Photosynthèses, en accord avec Yan Morvan,

Considérant que l'ensemble des modalités et actions liées à la réalisation de l'exposition sont matérialisées dans les trois conventions qui sont aujourd'hui soumises au Conseil Municipal, et qui reprennent les droits et les devoirs du groupe éditorial Libella, du photographe et du commissaire de l'exposition d'une part, de la Ville d'autre part,

Considérant que cette réalisation est susceptible de recevoir l'aide du Conseil Départemental de l'Aveyron,

Aussi, après avis favorable de la Commission culture en date du 22 Mars 2017, il est proposé au Conseil municipal :

1. D'APPROUVER le principe de la réalisation de cette exposition ainsi que le budget prévisionnel ci-annexé,
2. D'APPROUVER les termes des trois conventions liant la Ville à Messieurs Yan Morvan et Marco Zappone, à Libella pour l'organisation de l'exposition,
3. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces conventions,
4. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires en découlant,
5. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Aveyron et à percevoir les sommes allouées.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2017 :
TS 167Fonction 322 – Natures 6233, 6236, 6241, 6161, 611, 6231, 6068

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



MUSEE DE MILLAU
 Exposition Champs de bataille
 17 juin – 10 novembre 2016

BUDGET PREVISIONNEL – PLAN DE FINANCEMENT

RECETTES		DEPENSES			
Ville de Millau	26.700 €	Droits d'auteur et de monstration, tirages photographiques	10.000 €		
Conseil départemental de l'Aveyron	3.000 €	Location des tirages et des encadrements	8.000 €		
		Commissariat de l'exposition	2.000 €		
		Assurance clou à clou	1.500 €		
		Emballage / transports des œuvres A/R	1.500 €		
		Muséographie et Kakemonos	1.500 €		
		Communication / Invitations et affiches	2.000 €		
		Communication / Insertions promotionnelle	2.200 €		
		Vernissage, réception du photographe et commissaire	1.000 €		
		TOTAL	29.700 €	TOTAL	29.700 €